

Sud-versif

été 2018

édito :

Le bilan asocial 2017 de La Poste



L'attitude de la direction face au bilan social de 2017 navigue entre satisfecit autoproclamé et mise sous le tapis des problèmes. Il est, au contraire, tout autre : baisse des emplois dans tous les secteurs, augmentation de l'intérim et des CDD, stagnation des rémunérations. Quoi qu'en disent les directions et quoi qu'en pensent certains syndicats, ce ne sont pas les accords signés qui améliorent la vie des postier·e·s quotidiennement.

Comment se satisfaire du niveau de l'emploi au moment où s'ouvre le procès de la sous-traitance au colis par le renvoi de La Poste devant le tribunal correctionnel pour utilisation abusive de la sous-traitance ?

Comment se satisfaire quand l'emploi d'intérimaires a augmenté de 41% à La Poste ? C'est dans ce sens que SUD, rejoint par l'ensemble des syndicats a fait voter lors d'un comité technique, un vœu qui demande à La Poste une réunion et un bilan de la sous-traitance et l'intérim.

Comment se satisfaire quand le nombre de journées pour maladie a

augmenté ainsi que les accidents de travail et de trajet ?

Comment se satisfaire d'un accord d'intéressement signé alors que les rémunérations 2017 pour les salarié·e·s ont augmenté de 0,66% pour l'exécution avec une inflation de 1%. En un an, le pouvoir d'achat des salarié·e·s a reculé de 0,5% !

Le niveau de dialogue social serait, selon la direction, au beau fixe dans notre entreprise. Les luttes qui continuent à éclater dans les services de La Poste semblent prouver le contraire, au Courrier notamment. Ainsi, face aux réorganisations incessantes et de plus en plus brutales, les directions ne trouvent rien de mieux, lors des conflits, que d'envoyer la police dans les bureaux en guise de négociatrice... Les relations sociales sont au zénith !

Dans les Centres Financiers, la grogne est patente contre la mise en place de nouvelles organisations de travail qui demandent toujours plus de productivité. Au Réseau, le virage du tout bancaire fait des ravages, les départs des postier·e·s ne sont pas

remplacés afin d'accélérer la fermeture des bureaux. Sur les « fonctions support », la mise en route des filières (projet Servir Le Développement) a pour conséquence des fermetures de sites et une taille à vif sans précédent dans les effectifs.

Evidemment, avec un tel tableau, les chiffres désastreux du bilan social 2017 (voir encart, page 3) s'expliquent aisément. Mais surtout, la stratégie de communication La Poste devient limpide, elle n'a plus qu'une échappatoire : cacher la misère en proclamant « tout va très bien madame la marquise » !...

Pourtant, dans un tel contexte, les postier·e·s croient encore dans la force collective et il existe des îlots de résistance comme c'est le cas, en Ile-et-Vilaine, Gironde, Hauts-de-Seine, Gers, Essonne...

Dès à présent, nous continuons à construire une résistance plus large face aux projets de la direction.



Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Solidaires syndicale

Pourquoi SUD PTT signe si peu d'accords ?

Dans ses diverses publications et présentations, la direction de La Poste se targue de la qualité du dialogue social dans l'entreprise et du nombre d'accords signés avec les organisations syndicales. Vous n'y verrez pas beaucoup de visas de SUD PTT, une attitude qui nous est parfois reprochée, utilisée pour nous dénigrer, mais une attitude que nous assumons sans problème, voici pourquoi :

Emploi, la honte pour les signataires

Les chiffres parlent d'eux mêmes, aucun accord n'a réussi à infléchir la courbe de l'emploi à La Poste. Depuis l'Accord Qualité de Vie au travail en 2013, jusqu'à l'Accord sur « l'amélioration des conditions de travail et sur l'évolution des métiers de la distribution et des services des factrices et facteurs et de leurs encadrants de proximité » signé en février 2017 par CFDT, FO, UNSA-CGC-CFTC, le bilan est sans appel avec 24000 emplois supprimés depuis les dernières élections de 2014. Un chiffre à mettre en perspective avec le chiffre d'affaires de La Poste, reflet de l'activité du groupe et qui lui, est passé sur la période de 22 Md€ à 24 Md€. Faire plus avec moins, ce n'est pas la philosophie de SUD PTT.

Pas de visa pour les irresponsables

Comment valider ces « accords sociaux » quand les indicateurs de santé sont en constante dégradation ? Après une croissance régulière depuis 2012, sans aucune inflexion depuis la dernière mandature, le taux d'absentéisme pour maladie à La Poste est de 6,91%, quand la moyenne pour les entreprises en France est de 4,59%. Les arrêts pour accidents du travail et de service restent en hausse constante, notamment pour les agents contractuels, un constat accablant pour une entreprise qui clame que : « Le développement responsable du



Groupe La Poste passe par un modèle social fort, fondé sur la qualité de vie au travail»...

On ne signe pas avec des pingres

Coté salaires et traitements, c'est aussi la disette avec un point d'indice gelé, des négociations annuelles obligatoires sur les salaires d'une pingrerie sans limite, un intéressement distribué en pénalisant les temps partiels (80% de femmes) et les malades. Très compliqué pour SUD PTT d'apposer sa signature sur ces accords avec une entreprise dont les bénéfices nets sont en croissance constante et qui refuse de partager les richesses produites !

Violences faites aux femmes, pas un effet de mode chez SUD PTT

Pas de signature non plus sur l'accord égalité professionnelle. Nous exigeons depuis longtemps, un peu seul-e-s sur ce coup, un plan de prévention et de lutte contre les comportements sexistes au travail et un véritable plan de prévention du harcèlement sexuel avec des mesures immédiates (notamment

éloignement du harceleur et enquête indépendante) lorsqu'un cas de harcèlement sexuel est connu de la hiérarchie. Pas compliqué pourtant à inclure dans l'accord, non ?

On ne cherche pas la petite bête ou le plaisir d'occuper les prétoires des tribunaux, il s'agit simplement d'avoir une attitude responsable, vis-à-vis de nos adhérent-e-s mais aussi des postier-e-s qui apportent leur suffrage à un syndicalisme qui a une autre vision de ce que doit être une grande entreprise de service public.

Pour SUD PTT, il est possible d'établir un vrai rapport de force syndical avec la direction de La Poste. On laisse tomber le stylo et on prend un drapeau. On porte un message exigeant, conscient des moyens que La Poste peut mettre dans l'emploi, dans la paie, les conditions de travail et dans le service public. Pour cela on doit être unitaires, c'est le U de SUD et quand les signataires des accords se réduiront à peau de chagrin, quand ils s'agira de négocier et non de collaborer, là on pourra discuter sérieusement et qui sait, obtenir de bien meilleurs accords !

Intéressement: A l'arrivée, tout le monde y perd !

L'accord d'intéressement vient d'être signé par la CFDT, FO et la liste UPAE (CGC, UNSA, CFTC). Chaque organisation ira sûrement de son petit couplet - pendant trois ans au mois d'avril - pour annoncer la bonne nouvelle.

Une bonne nouvelle ?

Pourtant, le mouvement syndical dans son ensemble se devrait de réfléchir à deux fois avant d'épouser les stratégies patronales. En effet, l'intéressement a ceci de pervers que chacune et chacun ont l'impression d'y gagner mais au bout du bout, tout le monde y perd !

L'intéressement comme la participation - ce qu'on appelle l'épargne salariale - bénéficie d'exonérations de cotisations sociales (« patronales et salariales »), à l'exception de la CSG et de la CRDS. Ces exonérations de cotisations sociales sont également valables pour les compléments santé, les titres restaurants ou chèques vacances...

Au total, c'est 9% de la masse salariale qui, par ces nombreux dispositifs, n'est pas soumise à cotisations. Toutes ces exonérations de charges représentent un manque à gagner de 12 milliards pour la Sécurité sociale, de 29 milliards pour l'ensemble des assurances sociales.

Au moment même où Macron annonçait la suppression du forfait social sur l'intéressement et la participation pour les entreprises de moins de 250 salarié-es, ce dernier

expliquait qu'il n'y avait pas d'argent pour l'hôpital ! Pourtant, cette suppression va entraîner une perte de cotisations sociales d'environ 500 millions d'euros...

C'est pourquoi SUD-PTT milite pour que les salaires soient augmentés en lieu et place d'une politique salariale qui pénalise les régimes sociaux. Augmenter les salaires, c'est augmenter mécaniquement les recettes des caisses de la Sécu. Voilà un désaccord de fond avec les signataires qui mériterait d'être débattu sur la place publique puisque le gouvernement annonce une réforme des retraites puis, dans la foulée, une réforme sur le financement de la dépendance !



Bilan social 2017

En une année, le niveau de l'emploi a considérablement chuté. Presque 6000 personnes en moins à la Poste. Si la direction veut nous faire croire que le tableau est idyllique, les données la rappellent à la triste réalité. Au courrier, c'est une baisse de quasiment 2% de l'emploi (3% au colis). Mais dans les autres métiers, c'est pire pour les classes I et II ! 17% de moins dans les fonctions support, 9% de moins dans les Centres Financiers, 7% de baisse au Réseau... Bizarrement, le niveau de l'emploi des cadres augmente quasiment partout (sauf au Réseau) et ce ne sont pas les maigres promotions qui expliquent cela...

La force de travail variable (CDD et intérim) a dépassé cette année les 10% de la totalité des postier-e-s. L'intérim n'y est pas pour rien, avec une explosion de plus de 40%.

Le nombre de licenciements, de démissions et de postier-e-s qui partent avant la période d'essai a aussi augmenté.

Le tableau est peut-être sombre, mais c'est bien celui de notre entreprise. Un tableau qui ressemble plus au Cri de Munch qu'aux Nymphéas de Monet.

SUD, l'outil utile pour résister et gagner

Retour sur ce début d'année 2018

Dans cet environnement pesant d'application du plan stratégique 2020, les personnels sont régulièrement à la merci de réorganisations qui bousculent leurs régimes de travail et donc leurs vies. Tous les services de l'entreprise sont percutés que vous soyez facteur·trice·s, colporteur·e·s guichetier·e·s... C'est dans ce contexte que notre entreprise a connu une forte conflictualité dès le début janvier. Que ce soit des conflits courts ou plus longs, dans l'immense majorité des cas, les équipes SUD ont répondu présentes pour aider les personnels à exprimer leur colère, organiser et faire converger ces luttes. Plus visible dans les services de la distribution contre la méridienne, la sacoche... d'autres postier·e·s se sont aussi opposé·e·s à OTT dans les centres financiers, les réductions d'horaires ou autres réorganisations au Réseau. En ces mois d'été, des grévistes continuent de se battre comme dans les Hauts-de-Seine ou sur la plaque de Limours dans le 91.



Outre la présence militante SUD, c'est notre opiniâtreté qui le plus souvent a permis de faire reculer la direction de l'entreprise sur tout ou partie des revendications. Pas de doute, dès que La Poste touche à l'organisation de la vie des collègues, le travail de terrain quotidien des militant·e·s SUD permet d'organiser la riposte.

Nous ne préjugeons rien de la rentrée de septembre mais l'outil SUD sera déterminant dans le rapport de force avec les patrons de l'entreprise, comme il sera déterminant en fin d'année, lors du scrutin professionnel qui aura lieu du 3 au 6 décembre. Toute l'année, vous côtoyez ou vous lisez les écrits des militant·e·s SUD. Souvenez-vous en lors de ce scrutin en votant pour nos listes !

DU 3 AU 6 DECEMBRE 2018
VOTEZ SUD